Acquittement

Autor(en): **E.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **43 (1905)**

Heft 8

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-202038

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Si je voulais en mariage
Ce monsieur aux gros favoris,
Je l'aurais bien vite, je gage....
Je suis la maîtresse au logis.

LA JEUNE FEMME

Alfred fait tous les sacrifices
Pour me prouver sa passion,
Il satisfait tous mes caprices,
Il m'aime à l'adoration.
Cher époux !... Point de négligence
Dans des devoirs si bien remplis...
Je te mettrais en pénitence,
Je suis la maîtresse au logis.

LA FEMME DE QUARANTE ANS

Beaux yeux, chevelure d'ébène,
Appas fortement accusés,
Taille élancée et port de reine
Sont des charmes toujours prisés.
Chez moi, la raison seule est mûre ;
Vingt amants — mon mari compris,
Vantent mon esprit, ma tournure....
Je suis la maîtresse au logis.

LA FEMME DE SOIXANTE ANS

Tudieu ! redoutez ma colère,
Enfants, gendres, petits-enfants !
Que l'on s'étudie à me plaire...
J'ai déjà fait six testaments.
Excepté pour ma riche tante,
Mes chats et mes *toutous* chéris,
Et ma coquine de servante,
Je suis la maîtresse au logis.

EPILOGUE

L'AUTEUR A CES DAMES

Je n'ai point de petite fille,
Et je n'ai pas fixé le choix
D'une jouvencelle gentille,
Qui d'hymen me donnât les droits.
Vieille grand'mère ou jeune femme,
N'habitent point sous mes lambris ;
Pourtant, bien des fois, sur mon âme,
J'ai trouvé maîtresse au logis.

C. FOURRIER.

Un passe-temps dangereux. — Didi (qui regarde attentivement son oncle, fervent du culte de Bacchus) :

— Dis, oncle, est-ce que tu pourrais pas pyrograver avec ton nez ? R.

Acquittement.

Au tribunal, pour affaire de mœurs.

Le prévenu n'est plus jeune et a une nombreuse famille, très honorable.

L'avocat qui le défend plaide éloquemment l'innocence. Le malheureux est victime d'une odieuse tentative de chantage. Il est incapable de l'acte qui lui est imputé ; l'honorabilité de sa famille en est un éloquent témoignage. Le condamner serait une infamie, qui pèserait, jusqu'à leur heure dernière, sur la conscience de MM. les jurés. En un mot, le plaidoyer est si éloquent, si vibrant, empreint d'une telle conviction, que le représentant du ministère public se demande s'il ne se réveille pas d'un mauvais rêve. Le président et les juges se regardent, ahuris ; les jurés sont accablés sous le poids de la terrible menace qui vient de leur être lancée à la tête ; le prévenu n'y comprend plus rien. Seul, le gendarme reste impassible ; pour lui, il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

En fin de compte, bénéficiant de la minorité de faveur, le prévenu est acquitté.

Dans le vestibule, l'avocat, triomphant, s'entretient avec un groupe de jurés, qui le complimentent.

L'accusé, qui n'en est pas encore revenu, s'approche de lui :

— Dites-moi, mossieu l'avocat, alors, j'en ai pour combien de temps ?

— Mais vous êtes acquitté.

— Comment ?... je n'irai pas en prison ?... Oh ! quel bonheur !... Oh ! merci ! mossieu, merci ! Et, tout attendri, il tend la main à l'avocat.

Celui-ci retire brusquement la sienne et tournant le dos :

— Eh bien, il ne manque pas d'aplomb, le misérable, oser encore me tendre la main !

E.

A la recherche du champ de bataille.

Morgarten, le drame de M. Virgile Rossel, que La Muse a joué tout récemment au théâtre de Lausanne, redonne de l'actualité au récit suivant que fit, vers 1835, un voyageur français qui parcourait la Suisse primitive :

Le pasteur Bridel demandait à l'un des moines de l'abbaye d'Einsiedeln si l'image de la Vierge faisait encore des miracles : « Oui, sans doute, répondit le religieux, et le plus grand, c'est que, dans un siècle comme le nôtre, on continue à venir la visiter.

De même que les pèlerins à Einsiedeln, les patriotes suisses ne cessent d'affluer à Morgarten. Je voulus les imiter. Afin d'éviter un long détour et d'arriver plus tôt sur le champ de bataille, je pris à Rothenthurm, qui en est à une lieue, un paysan qui, malheureusement, n'avait jamais fait le chemin par lequel il se proposait de me conduire. Il résulta de sa présomptueuse confiance qu'il nous égara complètement, sur le revers de la montagne, du haut de laquelle cinquante bannis de Schwytz, déterminés à périr ou à reconquérir leurs droits de citoyens, firent rouler jadis, sur l'avant-garde de l'archiduc d'Autriche, des rochers et des troncs d'arbres qui y mirent le désordre. J'avais besoin, je l'avoue, de toute la puissance de ces intéressants souvenirs pour prendre mon parti sur le désagrément d'errer à l'entrée de la nuit, au milieu d'une épaisse forêt de sapins et sur une pente escarpée qui n'était pas tout à fait sans dangers. Mon guide, désorienté, s'efforçait de réparer sa faute en courant, à droite et à gauche, à la recherche d'un sentier frayé qui nous tirât de ce labyrinthe. D'après ses indications contradictoires, je gravissais péniblement en m'accrochant aux branches, ou bien je redescendais en me rejetant sur mon séant, me laissant glisser sur les talons et me précautionnant de mon mieux contre les risques d'une dégringolade dont il n'était pas aisé de prévoir le terme ; je ne me souciais nullement de suivre les rochers et les troncs historiques mentionnés ci-dessus.

Enfin, après nombre de marches et de contremarches, après deux heures d'efforts et d'un espoir à chaque instant trompé, et renaissant toujours, nous eûmes le bonheur de déboucher sur une belle pelouse qui nous conduisit, par une pente rapide, sur le lieu à jamais mémorable où douze cents pâtres, conduits par Aloys Reding, culbutèrent et taillèrent en pièces un corps de neuf mille chevaliers et hommes d'armes que commandait l'archiduc Léopold d'Autriche. Guillaume Tell, d'après la chronique, combattit vaillamment aux côtés de son beau-père, Walter Furst, l'un des trois Confédérés du Rütli. L'élite de la noblesse autrichienne périt soit sous le fer des Suisses, soit écrasés par les pierres et les arbres que les vieillards et les femmes de Schwytz firent rouler du sommet des hauteurs voisines. Ainsi se trouva vérifié le mot prophétique du fou de Léopold : « Vous avez longtemps délibéré pour savoir par où vous entreriez dans le pays, mais aucun de vous n'a songé aux moyens d'en sortir. »

On a bâti sur le lieu du combat une chapelle destinée à perpétuer le souvenir de la victoire. Au-dessus de la porte est un tableau assez mal peint, et personne en le voyant ne sera tenté de dire des Suisses l'équivalent de ce qu'on a dit de César : « Il a su écrire comme il a su combattre ». Mais qu'ils se consolent, leur part est encore assez belle, et les palmes de Morgarten, de Grandson, de Morat, de Laupen, de Sempach, n'ont rien à envier aux lauriers de Salamine et de Marathon.

Dans les temps modernes, les rives du lac d'Egeri ont de nouveau été illustrées par la belle défense des républicains des petits cantons contre leurs « frères et amis » les républicains français. Les premiers étaient commandés par un Reding, digne rejeton d'une race généreuse qui s'est distinguée en temps de paix comme en temps de guerre. La courte harangue qu'il fit à ses soldats, la veille du combat, et la scène imposante dont elle fut suivie, nous reportent aux beaux temps de la Suisse :

« ...La mort, Confédérés, plutôt que la retraite. Si vous approuvez ma résolution, que deux hommes sortent des rangs et jurent en votre nom de tenir ce engagement sacré. »

Deux hommes s'avancèrent aussitôt et, aux acclamations de tous, prêtèrent, entre les mains de leur héroïque chef, un serment auquel nul ne manqua. Les Français furent refoulés de Morgarten jusqu'au village d'Egeri, tandis que d'autres colonnes étaient repoussées avec perte à Wollerau, à Richtersweil et près d'Arth ; mais le curé d'Einsiedeln, Herzog, ayant laissé libre par sa retraite l'important passage qu'il était chargé de garder, les Suisses furent tournés dans leurs positions et forcés d'accepter la capitulation honorable que leur proposa le général Schauenbourg.

La chanson du ministre. — Certain pasteur d'un village du Gros de Vaud, affligé de voir trop de bancs vides à l'église, accoste un de ses paroissiens, lui disant :

— Voyez-vous, mon ami David, cela ne peut durer, personne ne vient plus au prêche. Mais je vous promets que dimanche prochain je vous dirai une chanson avec le refrain que vous connaissez tous : « Laliron, Lalira, Lalirette ! »

Au culte suivant, l'église est pleine, comme bien l'on pense. A la fin d'un sermon bien senti sur la lecture de la Bible et ses fruits, le digne pasteur s'écrie : « Oui, mes frères, heureux le jour où les pères *la liront*, la mère *la lira* et les enfants *la liraient* aussi. Amen !

Que peuvent-ils bien chanter ? — A propos du concours de coqs chanteurs :

— A quoi riment ces concours de coqs et qu'est-ce que ces volatiles peuvent bien se dire ou plutôt se chanter entr'eux ? demande ma dame à son mari.

Toto, sans lever le nez de son assiette :

— Mais, maman, ils chantent : « Viens, Poulette, poule ».

L'eau à la bouche.

Crème chocolat. — Faites dissoudre du chocolat dans de l'eau, à la proportion d'un verre par livre, mettez-y un peu de sucre et mêlez-le avec crème, lait et jaunes d'œufs, dans la proportion de six par litre de crème ou lait ; ajoutez un grain de sel ; passez cette crème et faites-la prendre au bain-marie avec du feu dessous, en observant qu'elle ne bouille point.

Crème au café. — Prenez une livre de café cru pour un litre de crême ; faites-le roussir, non brûler, dans la poêle et ensuite infuser dans la crème bouillante, en ayant soin de le couvrir ; passez cette infusion ; ajoutez-y jaunes d'œufs, dans la proportion indiquée à l'article ci-dessus, sucre, un peu de sel, et faites prendre votre crème comme la précédente.

Crème au thé. — Faites infuser du thé dans de la crème bouillante pendant une heure, et procédez du reste comme il est indiqué pour la crème au café.

Une dent, pour un soupçon

Monsieur *** a cinquante-cinq ans, bien sonnés ; sa femme en a vingt-deux ; elle est très jolie, ma foi.

M. *** est d'une jalousie excessive. Ses amis le savent et s'en amusent.

Dernièrement, on lui envoie une lettre anonyme l'informant que sa femme reçoit parfois, en son absence, un jeune homme qu'elle dit être son dentiste.

M. *** en conçoit aussitôt d'horribles soupçons — injustifiés d'ailleurs — et, fou de colère, décide de surprendre la soi-disant infidèle.

Prétextant un voyage, il revient subitement un matin. On l'informe que sa femme est avec son dentiste.

Plus de doute, celle-ci le trompe ! Aussi fait-il soudainement irruption dans la cham